

LÉVIS INFOS



Concours des illuminations de Noël

Le concours, organisé chaque année par la commission communale culture animation, se déroulera du dimanche 2 au vendredi 21 décembre 2012. Pour être primés, les maisons et jardins devront avoir été illuminés dès la tombée de la nuit, jusqu'à 22 heures, pendant toute la durée du concours.

Quatre prix récompenseront les lauréats de l'édition 2012 du concours ; le prix de l'originalité, le prix du jury, deux prix pour la plus belle réalisation et le plus bel élément décoré.

Vente de sapins de Noël par la Récré

Comme chaque année la Récré vous propose ses sapins de Noël. Ils sont disponibles en 2 espèces, épicéa et nordmann, et 3 hauteurs différentes. Les sapins vous sont livrés à domicile le 8 décembre au matin. Les bénéfices générés par cette vente sont affectés au financement d'activités et sorties scolaires ainsi qu'à l'achat de matériel pour l'école de Lévis.

Cérémonie du 11 novembre



À l'occasion du 94ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, Lévis Saint Nom a rendu hommage aux soldats de la commune morts durant la première guerre mondiale et de tous les morts pour la France. Comme le veut la tradition, une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts.



L'Harmonie Municipale et les enfants de l'école de Lévis ont accompagné cette cérémonie.

Editorial

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, la vie communale est rythmée par les saisons et la vie municipale par le budget ; après la période de préparation et de vote, voici venu le temps de l'exécution budgétaire : travaux de voirie, remplacement de canalisations d'eau potable, installation de deux radars pédagogiques mobiles, remplacement des convecteurs de la salle polyvalente, création d'une aire de jeux, d'un terrain de pétanque, rénovation de la salle de Girouard. L'équipe municipale est également mobilisée sur des chantiers moins «visibles» comme le renouvellement des marchés d'assainissement qui devront être approuvés au plus tard en mai prochain. L'équipe technique sera enfin équipée d'un nouveau tracteur permettant de garantir le bon entretien des espaces publics de notre village.

En cet automne, rien de tel pour nous réchauffer qu'un programme associatif chaleureux et dynamique. A tous les bénévoles associatifs et du centre communal d'action sociale qui œuvrent pour nous proposer repas gastronomiques, visites, concerts, activités sportives, sociales et culturelles, MERCI.

Je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année

Votre Maire, Anne GRIGNON



Le lévisien du mois : Michel Coquet



Lévisiens depuis 30 ans, Marie-Anne et Michel habitent l'ancienne demeure d'André Gide, La Mivoie, ils nous parlent de leur coup de foudre pour cette maison et du métier de Michel, porcelainier.

Connaissez-vous la région avant de vous installer à Lévis Saint Nom ?

Mon père avait une maison au Perray. Nous y passions beaucoup de temps quand j'étais enfant. On l'avait surnommée, mon frère et moi, le petit Cayenne : on bêchait, creusait, désherbait, etc...A l'époque, avant la seconde guerre mondiale, c'était une région assez sauvage. Donc je connais la région depuis longtemps, j'ai quand même 83 ans 1/2. J'avais de la famille à Dampierre également et mon cousin, agent immobilier, habitait à l'époque à Lévis. Un jour, alors qu'on lui rendait visite, il nous parle d'une maison, qu'il cherchait à vendre depuis 7 ans. Marie-

Anne lui propose de la visiter, comme ça, par curiosité. Il faut imaginer dans quel état était la maison : pas une fenêtre ne fermait, même pas les portes ! Tout était humide. Le jardin était certes déjà dessiné mais à l'abandon. La maison n'était plus habitable. Marie-Anne a eu cette réflexion : «Je plains les fous qui achèteront cette maison!»

Mais vous l'avez achetée !

J'ai eu le coup de foudre : le jardin, l'eau. J'adore l'idée de l'eau qui coule dans un jardin et ici avec les sources, nous avons pu faire revivre un petit canal. Enfin, nous n'avons pas acheté dans la demi-heure non plus. On a beaucoup réfléchi, je suis même allé au cimetière pour vérifier que les Lévisiens vivaient longtemps. Je vous jure que c'est vrai. Et puis un jour, en repassant devant la maison, il y avait de la lumière, j'ai cru qu'elle était vendue, nous avons tout de suite appelé le notaire pour lui dire : on achète ! En fait ce n'était pas une visite mais la propriétaire, Catherine Gide.

Vous l'avez donc achetée à la fille d'André Gide, Catherine

André Gide a acquis La Mivoie en 1948, il est mort en 1951, et sa fille en a hérité. Elle y a même vécu, ses enfants allaient à l'école à Girouard. Puis elle s'en est éloignée, son nouveau mari n'aimait pas beaucoup cet endroit.

Vous avez fait beaucoup de travaux pour pouvoir y habiter

L'idée essentielle de la rénovation était d'être le plus fidèle possible à cette maison : toutes les fenêtres et volets ont été gardés, recalés, décapés et repeints. Les vitres sont même d'origine. Nous n'avons pas touché à la structure, il faut bien comprendre que cette maison n'a pas de fondation, elle est juste posée sur des grosses pierres sur une hauteur de 60 cm. Nous avons rajouté des lucarnes, sur le modèle de celles du château des Mesnuls, mais de plus petite taille pour une question de proportion. Nous avons restructuré le jardin également. Je peux vous parler d'une anecdote: quand nous avons acheté, je voulais garder les bancs ; ils sont très jolis, leurs pieds en fonte sont en forme de serpent. Catherine Gide voulait les reprendre. Un des pieds était cassé, je lui ai proposé de le réparer et d'en faire un moulage, ce qui m'a permis de les refaire à l'identique.

Au début, nous habitions dans la maison du gardien et venions 3 à 4 jours par semaine. Nous avons beaucoup fait nous-mêmes. C'est même à cause de cette maison que j'ai dû cesser mon activité professionnelle : un jour, monté sur une échelle, j'ai fait l'homme volant, ce qui m'a valu des mois d'incapacité de travail, et j'ai dû vendre mon affaire.

suite page 2



Le Conseil d'école

Le Conseil d'école a désigné les délégués de parents lors de sa séance du 12 octobre.

Les titulaires sont Isabelle De Lima, Sophie Batista, Aurélie Bergez-Ca-

salou, Laurent Guignot, Valérie Orain et Séverine Scerri. La suppléante est Myriam Santerne.

Sorties scolaires en décembre

Pierre et le Loup (salle polyvalente) le 11/12

Animations à l'Hamadryade (Maison de la Forêt) (classes de primaire)

Séance cinéma Grand Rex «Le monde de Ralph» (classes de primaire)

Vacances d'hiver

Samedi 22 décembre 2012 au lundi 7 janvier 2013

CCAS

La fréquence des goûters réservés aux aînés de la commune, semble ne plus répondre aux attentes. Le C.C.A.S. change ses rendez-vous en espérant vous satisfaire, nous nous retrouverons, en 2013, pour des repas bimestriels, en février, avril, juin et septembre. Ce projet n'est pas définitif et pourra évoluer suivant vos suggestions.

N'oubliez pas notre prochain rassemblement le 8 décembre pour le repas de fin d'année.

Le lévissien du mois (suite)

Vous étiez porcelainier. Dans l'esprit collectif, on pense tout de suite au service de table mais ce n'est pas de cela dont il s'agissait



Les Etablissements Coquet étaient une entreprise de porcelaine technique et artistique, technique parce qu'on travaillait pour l'industrie caoutchoutière, entre autre, et artistique parce que je suis modelleur et que j'aimais faire des reproductions d'anciens. Ces deux métiers me définissent assez bien d'ailleurs, je suis à la fois artiste et

bricoleur.

Comment avez-vous débuté dans ce métier.

En 1946, après mon bac, j'avais envie d'être architecte, je savais bien dessiner mais mon activité de prédilection était le modelage. J'ai d'abord commencé à suivre les cours d'une école pour préparer les Beaux-Arts. Un jour, un modèle pour un travail de sculpture me dit qu'il y avait une sellette de libre pour le concours des Beaux-Arts : je suis arrivé 2ème au concours. J'y suis rentré et ressorti tout de suite. C'était pas du tout mon truc, il prônait un style trop moderne. Donc il a fallu que je travaille. Mes parents travaillaient dans les ornements pour la haute couture, comme les bijoux par exemple. Ils avaient des contacts avec des italiens du Faubourg Saint Antoine, qui modelaient en argile des carrosses et des personnages Louis XV. Il fallait voir à l'époque comment ils s'y prenaient. Ils faisaient cuire leurs pièces dans les fours d'immeuble, en récupérant tout un tas de trucs chez les ébénistes : du bois, de la sciure. Et ce qu'il en sortait était magnifique.

Votre goût pour la porcelaine est arrivé à ce moment-là ?

Oui, et cela a été le début de mon installation professionnelle à Montreuil sous Bois. La première entreprise dans laquelle j'ai travaillé, en 1948, fabriquait des sanitaires, des têtes de Bébé Jumeau, puis la seconde, en 1949, les Etablissements Marzolf, faisaient des copies de porcelaine de Saxe, de Chine et de Sèvres notamment, des petits objets type bonbonnière mais également des isolants pour des transformateurs, des interrupteurs électriques, des poignées de porte et de casserole. Je suis rentré comme ouvrier et je n'ai eu de cesse d'observer pour améliorer les techniques de

fabrication. Je travaillais tard pour faire mes petites expériences. La porcelaine est un matériau très fragile et demande beaucoup de technique et de dextérité, améliorer la productivité était essentielle et cela passe par une grande curiosité et de l'observation. Pour expliquer brièvement, la porcelaine est à l'origine constituée de petites masses, en la malaxant sur un tour, ces masses disparaissent pour constituer une matière homogène. On monte une ébauche grossière, extérieure puis intérieure. Puis après séchage, on obtient un objet de la consistance du cuir et on remodèle l'extérieur. Dernier point délicat : à la cuisson, la porcelaine se rétracte de 14% et se détourne, se dévisse. Pour faire un objet avec une anse, il faut tenir compte de ce paramètre pour que l'anse soit droite.

J'ai beaucoup travaillé sur les poignées de casseroles, sur leur forme, je crois que je suis à l'origine des poignées ergonomiques et leur procédé de fabrication. Malheureusement, le plastique est arrivé et ces types de poignées ont disparu. L'entreprise Marzolf allait mal et en 1951, mon père l'a rachetée pour 3 francs, 6 sous et un peu plus, et j'en ai pris la direction.



Je revenais de mon service militaire.

Les Etablissements Coquet étaient nés !

L'entreprise a végété de 1951 à 1962. J'étais en relation avec des caoutchoutiers pour qui nous fabriquions des formes en porcelaine avec lesquelles ils produisaient, en latex, par le procédé de trempage, des vessies, des sondes, etc... pour le médical et la chirurgie ainsi que des petits ballons publicitaires pour des marques de fabricants de chaussures. A l'époque, les gants de chirurgie étaient fabriqués avec des feuilles anglaises sur des formes en bois. Mais ces dernières n'ont pas résisté aux nouveaux procédés de fabrication des caoutchoutiers, d'où l'idée de faire des formes en porcelaine. Il a fallu beaucoup de temps pour élaborer LA technique parfaite et parvenir à un alliage de porcelaine et de dessins. La formation professionnelle des ouvrières durait un an, c'était un travail de décalcomanie en relief très délicat. Une fois formée, elle mettait 15 mn par pièce.

Dans ma carrière, j'ai créé 2500 modèles de formes en plâtre de gants pour la chirurgie, le ménage, l'industrie (pêche, maçonnerie, agriculteur, nucléaire). Je n'en ai gardé qu'une. Ce procédé n'existe plus aujourd'hui.

Je peux également vous parler de mon frère, également dans la porcelaine. Les Etablissements Coquet ont racheté, en 1963, une fabrique de porcelaine dans le limousin spécialisée dans le service de table : JLCoquet. C'est encore une histoire de famille puisque mon frère Jean-Louis dirigeait l'entreprise et ma mère



dessinait les décorations des services.

Mais l'entreprise Coquet existe toujours.

En 1992, après mon accident, j'ai dû revendre et la société Michel Coquet a été délocalisée en Thaïlande, mes modèles y sont d'ailleurs. C'est assez cocasse de voir l'enseigne Ets Coquet au milieu de la jungle.

Les procédés se sont industrialisés. Je comprends les impératifs économiques mais voilà des métiers et des savoir-faire perdus et c'est dommage.

Est-ce que vous continuez à faire des modelages ?

Plus maintenant, c'est trop physique pour moi. Mes derniers modelages sont dans mon jardin. Ce que l'on aperçoit de la route, la tête d'ange, c'est un essai.

On revient à Lévis, La Mivoie c'est une maison et un jardin, vous le faites visiter parfois ?

Quand on peut, on participe aux journées du patrimoine. Dans ce jardin, avec Marie-Anne, on y travaille tous les jours avec l'aide d'un jardinier. Nous avons recréé une belle perspective. J'y ai quelques créations également : la sculpture qui orne le petit bassin provient des tuyaux de la salle de bains d'André Gide. Quand nous faisons visiter, nous aimons bien parler de ces anecdotes, c'est toujours un plaisir d'accueillir les visiteurs pour leur montrer notre travail. Celui-ci a été récompensé par le premier prix décerné par l'Association départementale des parcs et jardins des yvelines en 2011. Je dois dire que cette récompense nous a fait très plaisir à mon épouse et à moi, c'est pour nous une vraie reconnaissance de nos efforts.



Les éco gestes

la Charte de l'éco-agent de Lévis Saint Nom



Réguler les températures de son logement

Régulation, le maître mot pour économiser facilement de l'énergie et gagner en confort.

Les températures conseillées dans un logement sont : 19°C, dans les pièces à vivre, 16 ou 17°C dans les chambres, 22°C dans la salle de bain.

Il est plus économique de laisser une température hors-gel de 13°C pour éviter d'avoir à réchauffer tout le logement.

Bien sûr, il ne s'agit là que de températures conseillées, qui sont relatives au degré de confort de chacun, à l'âge, etc.

Un coup de pouce pour votre orientation !



Vous avez entre 14 et 18 ans, Vous êtes en recherche d'orientation, Le CCAS vous propose de rencontrer des professionnels



Samedi 26 janvier 2103

Venez échanger avec des hommes et des femmes passionnés par leur métier ! Ils sauront vous faire partager leurs passions et répondront à vos interrogations
Nous vous proposons une rencontre le 26 janvier 2013 à partir de 14 h 30 au centre polyvalent d'Yvette

Contacts : Michèle DORMOIS mjcdormois@orange.fr Ou Catherine RIBAUT kateribault@msn.com

Résumé des réunions du conseil municipal

Séance du 21 septembre

SICTOM

Le conseil prend acte du rapport d'activités du SICTOM pour l'année 2011.

Acquisition de logiciels

Le Conseil municipal, approuve les termes du contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services à conclure avec la société SEGI-LOG.

Aménagement de la salle de Girouard

Le conseil autorise le maire à signer l'avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre relatif à

l'aménagement de la salle de Girouard, avec le groupement conjoint SCP DUBOIS JEANNEAU et SARLATIIC

Indemnité de conseil

Le conseil décide d'attribuer à Monsieur Jean-Marie Duhamel, Receveur, le taux maximum de l'indemnité de Conseil prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

Avis sur le projet de schéma régional éolien

La commune de Lévis Saint Nom a été identifiée, dans le cadre du projet SRE francilien, comme l'une des zones du développement éolien. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil a émis avis défavorable au projet.

Station d'épuration du SIASY

Le Conseil municipal a pris acte du compte-rendu d'exploitation de la station d'épuration du SIASY de l'année 2011.

Modification du PLU

Le conseil décide de prescrire la modification du PLU conformément à l'article L 123-13 du code de l'urbanisme.

Questions diverses

Madame le Maire fait un point sur l'ensemble des travaux qui ont été réalisés cet été.

- Suite aux dégâts observés sur le plateau d'évolution cet été, une majorité des membres du Conseil Municipal s'est prononcée favorable à

l'installation d'une caméra de vidéo protection.

- Madame le Maire rappelle qu'un arrêté préfectoral interdit le brûlage des déchets verts dans tout le Département des Yvelines. La commune interrogera à nouveau le SICTOM sur la recherche de solutions qui pourraient être mises en place. Les premiers aménagements de la Centralité d'Yvette seront (lancés) réalisés à partir du 24 septembre

Prochains conseils : 16 novembre et 14 décembre à 20h30 (mairie)



Travaux

Les travaux de voirie - sente des Layes, chemin du Marchais, chemin des 6 Croix - sont terminés. La rénovation du système de chauffage de la salle polyvalente et sa programmation sont en cours de réception.



La salle de Girouard, modernisée et mise aux normes, sera livrée d'ici la fin de l'année. Les activités associatives dans cette salle pourront reprendre dès le mois de janvier.

Les travaux d'aménagement du plateau d'Yvette se poursuivent. Chacun peut apprécier visuellement son évolution spectaculaire et ludique ou profiter des premiers aménagements réalisés. Les jeunes ont vite retrouvé leurs marques.



Agenda

Novembre

Samedi 24 : concert de la Sainte Cécile (Harmonie municipale)

Décembre

Samedi 1 : permanence UFC Lévis (10 à 12h, Centre polyvalent)

Mardi 4 : Assemblée générale annuelle F2L, 20h30, salle Polyvalente

Samedi 8 : Café Littéraire, 10h, Centre Polyvalent (Graines et Culture)

Samedi 8 : Repas de fin d'année (CCAS)

Samedi 8 : Distribution des sapins de Noël (La Récré)

Mardi 11 : Spectacle Pierre et le Loup réservé aux enfants de l'école des Sources

Jeudi 13 : Bûche de Noël et après-midi dansant (Jeunes d'Autrefois)

Samedi 15 : Permanence UFC Lévis (10 à 12h, Centre polyvalent)

Dimanche 16 : 5Tigres, portes ouvertes (14h30 à 17h30)

Janvier

Jeudi 3 : Goûter, 14 h salle Polyvalente (CCAS)

Samedi 12 : Café Littéraire, 10h, Centre Polyvalent (Graines et Culture)

Jeudi 17 : Assemblée générale, bal et galettes des rois (CDJA)

Samedi 19 : Vœux du maire, 11h, salle polyvalente

Samedi 26 : Forum métiers, 14h30 en salle Polyvalente (CCAS)

Samedi 26 : audition de piano, salle polyvalente (F2L)

Dimanche 27 : Bal Country, salle polyvalente (CLD)

Février

Samedi 2 : soirée enfants (La Récré)

Samedi 9 : Café Littéraire, 10h, Centre Polyvalent (Graines et Culture)

Samedi 9 : récital piano et voix, 20h30, salle polyvalente de Lévis, au profit de l'Unicef (F2L)

Samedi 23 et dimanche 24 : Salon des Arts, Centre Polyvalent (F2L)

Jeudi 14 : Après-midi crêpes (Jeunes d'Autrefois)

Inscription sur les listes électorales

Si vous n'êtes pas sur les listes électorales de Lévis, vous avez jusqu'au 31 décembre, au plus tard 12 heures, pour vous y inscrire.

Cette inscription est également nécessaire si vous avez changé d'adresse au sein de la commune.

La date limite d'inscription est fixée au lundi 31 décembre 2012 à 12 heures. Pour cela, il suffit de se présenter en mairie, muni d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité et d'un justificatif récent de domicile à vos nom et prénom, ainsi que des photocopies de chacun de ces documents.

Vos petites annonces

EOLÉ & Cie, toilettage canin à domicile (coupe ciseaux, tonte et épilation) de 32 à 60€ (prix promotionnel de septembre). Contacter Sandrine Chevreau au 06 29 70 19 45 (www.eole-et-cie.fr)

Cours d'informatique à domicile et dépannage : initiation à windows et internet, optimiser et faire évoluer son pc, installation internet, wi-fi, création site internet, récupération données perdues, toutes réparations pc...tarifs sur site internet : <http://www.dialem.1s.fr/> Tél 09.52.61.04.78 après 19h chèques emploi service universel et autres paiements acceptés...

Dépannage à domicile Message de la préfecture

Depuis quelques mois, les habitants du département y compris les lévisiens - trouvent dans leurs boîtes aux lettres des plaquettes, distribuées le plus souvent par des professionnels de l'île de France dont l'activité consiste à intervenir chez les particuliers pour réaliser, entre autres, divers travaux (plomberie, serrurerie, électricité...).

Ces documents souvent cartonnés, comportent, au milieu de numéros de téléphone utiles (mairie, EDF, GDF, bureau de poste, préfecture, SAMU, SOS Médecins...) d'autres numéros qui permettent d'entrer en contact à distance avec ces professionnels. Ces plaquettes font parfois référence de manière directe ou indirecte à la ville où les usagers demeurent.

Il faut savoir que la ville (Lévis Saint Nom) ne donne aucune autorisation à ces professionnels pour distribuer de tels documents et n'entretient aucune relation avec eux.

Lors d'un besoin d'intervention dans son domicile, il faut rechercher l'artisan compétent qui réalisera au meilleur rapport/qualité-prix la prestation demandée.

Voir l'intégralité du message sur le site de Lévis Saint Nom.

Attention chasse à tir !

Des chasses en continu de 9 à 17 heures sont organisées par l'Office national des forêts jusqu'au 25 février 2013. Des panneaux « chasse en cours » sont disposés en périphérie du secteur chassé. Il est interdit de pénétrer dans la zone de chasse.

La grippe saisonnière, une maladie à prendre au sérieux

L'Assurance maladie lance une nouvelle campagne de vaccination qui se prolongera jusqu'au 31 janvier 2013 et invite près de 12 millions d'assurés au niveau national à bénéficier gratuitement du vaccin contre la grippe saisonnière.

Le virus de la grippe sévit habituellement d'octobre à mars. Chaque année, la grippe saisonnière revient et touche des milliers de personnes. En se faisant vacciner, les personnes fragiles évitent les principaux symptômes :

Une forte fièvre (pouvant monter jusqu'à 40°), une toux sèche, une fatigue intense et des courbatures. La grippe saisonnière peut aussi entraîner des complications plus graves.

Vous êtes concernés en premier lieu si vous avez plus de 65 ans, êtes atteints de certaines maladies chroniques ou de certaines affections à longue durée, si vous faites partie de l'entourage familial de nourrissons de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque de grippe grave, ou quel que soit votre âge, si vous séjournez dans un établissement de soins de suite ainsi que dans un établissement médicosocial d'hébergement.

Cette année, les femmes enceintes quelque soit le trimestre de grossesse et les personnes souffrant d'obésité morbide sont aussi invitées de façon pérenne à la vaccination.

Etat civil

Mariage

Jean Treuffet et Fontaine Sylvie, le 15/9/2012

La mairie sera ouverte le samedi 22 décembre et le lundi 31 décembre jusqu'à 12 h.

Elle sera fermée les 24, 25 et samedi 29 décembre 2012 et les 1er et 2 janvier 2013.

Le coin du jardinier



Les brouillards et les pluies d'automne apparaissent de plus en plus fréquemment ... Avec les premières gelées nos jardins méritent que nous nous occupions encore d'eux cette année. Cette fois-ci ce sera pour préparer la prochaine saison.

Nous récolterons les graines de fleurs telles que œillets d'Inde, soucis, capucines, roses trémières, cléomes, lupins, crocosmias, gaillardes, belles de nuit. Faites les bien sécher avant de les conserver au sec et à l'obscurité jusqu'à la belle saison. Pour cela, utilisez de préférence un récipient opaque en mentionnant le nom, la couleur et la date.

Il faudra également multiplier aussi les pivoines ou les narcisses avec une division des souches. Ceci devra se faire en moyenne tous les 3 ans.

Vous pourrez aussi tailler les arbustes à floraison estivale comme les buddleias ou arbres à papillons ou élaguez les vieux arbres, tous les 4 ou 5 ans, Vous pourrez supprimer les bois morts, les branches trop encombrantes ou celles du centre qui sont en surnombre. Éliminez le tout afin de détruire les maladies et protégez les plaies avec un mastic à cicatriser.

Ce sera aussi le moment de planter des arbres et arbustes à racines nues si le sol n'est pas gelé ou détrempé. Avant, vous aurez à préparer le sol pour vos futures plantations par un bêchage et un apport d'amendements.

Vous aurez à protéger également les plantes et les arbustes les plus fragiles situés sur les terrasses et balcons avec un voile d'hivernage. Soulevez le voile lorsque les températures sont clémentes mais ne pas oublier de le replacer le soir.

Si vous voulez planter des rosiers choisissez un bon emplacement. Ceux-ci pour fleurir généreusement demandent une exposition ensoleillée et une terre de jardin riche et fertile. Il s'agit de bien préparer le terrain en bêchant et en incorporant du terreau et du fumier dans le trou de plantation. Si la terre est trop lourde, ajoutez du gros sable et mélangez bien le tout.

Si vous souhaitez planter des rosiers à un endroit où il y en a déjà eu, remplacez la terre sur au moins une profondeur de 50 cm et apportez une bonne terre de jardin additionnée d'une fumure organique.

N'oubliez pas d'arracher et de rentrer les plantes bulbeuses à floraison estivale (glaioul, canna, bégonia tubéreux, et enfin dahlia) ou de bien les protéger pour l'hiver par des feuilles mortes ou autres moyens.

Il sera nécessaire de préparer les emplacements pour vos massifs de bulbes à floraison printanière en enlevant les mauvaises herbes et les pierres. Effectuez cette plantation des bulbes comme les tulipes, narcisses, crocus, jacinthes, fritillaires.... Celle-ci pourra être réalisée jusqu'à la mi-décembre.

Réalisez la plantation des arbustes de terre de bruyère à feuillage persistant : rhododendrons, camélias, azalées.

A bientôt et bon jardinage.

Daniel de l'AMICALE



Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom-

Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : www.levis-saint-nom.fr

E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 17 h 30

Mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h

Samedi de 10 h à 12 h (Etat civil seulement)



Le coin des Assos



Jeunes d'Autrefois

Les vacanciers de Septembre 2012 sont rentrés après un voyage qui les a menés sur la Côte d'Opale, puis à Bruges, et enfin à Londres via le tunnel sous la Man-

che



Ces journées de vacances ont été bien remplies, et le soir de très bons chanteurs ont su créer une bonne ambiance ; chacun d'entre nous a ramené sa provision de souvenirs et a fait le plein de photos.

Déjà nous nous préparons pour notre repas de fin d'année le 15 novembre prochain, animé par Pascal Fleury, imitateur de talent, plein d'humour, qui nous fera également danser après son spectacle

Rendez-vous donc, Membres du Club et Amis, pour cette grande journée, et sachez que déjà le programme des vacances 2013 se met en place avec comme destination l'Alsace et l'Allemagne (plus particulièrement la forêt noire).



Il est toujours possible de prendre une adhésion annuelle au TCL. Pour cela, il faut téléphoner directement à la Présidente, Manuela Le Borgne (06 87 11 19 99), à Michèle Dormois (01 34 61 04 42), ou à la trésorière Elisabeth Flandin (01 34 61 73 47).

Comme chacun a pu le constater, nous avons accepté la destruction d'un terrain (en mauvais état) pour permettre le projet municipal d'aménagement du plateau d'Yvette. Les terrains restants, éclairés, sont en excellent état (le terrain 3 a été repeint cet été) et disponibles pour les adhérents. Nous restons en contact avec la mairie pour la suite des aménagements.

Le club dispose de deux professeurs diplômés d'État, de deux juges arbitres de tournoi, de plusieurs juges arbitres d'équipes et d'une arbitre officielle L'encadrement est donc sérieux.

Si vous voulez jouer régulièrement et progresser, le mieux est de prendre des cours. Il reste des places dans les cours enfants, le jeudi après l'école, à 17h30 (initiation 1) et à 18h30 (initiation 2) et dans les cours adultes du samedi matin (10h, cours adultes et ados, loisirs ou débutants, 11h, cours adultes compétition classement modeste). Pour les enfants, un accord avec le centre de loisirs leur permet de se rendre au cours avec le prof qui vient les chercher à la garderie. Pour un cours d'une heure pendant 25 semaines, il vous en coûtera 120 €, soit moins de 5€ par heure de cours.

Tout au long de l'année, le TCL organise des animations pour les joueurs, tant compétiteurs que joueurs loisirs. Cela permet aux uns et aux autres de faire connaissance, de rencontrer des partenaires potentiels, et cela entretient une ambiance conviviale dans le club. Généralement, un pot amical clôture le tout.

Contacts : Manuela Le Borgne : 06 87 11 19 99 - Elisabeth Flandin : 01 34 61 73 47 - Michèle Dormois : 01 34 61 04 42

Site du TCL : <http://www.club.ftt.fr/tc-levis/>



L'UFC Que Choisir, association locale de Lévis-Saint-Nom continue de vous accompagner au quotidien dans l'instruction et la résolution de vos litiges liés à la consommation.

Une actualité riche depuis la rentrée avec notamment le procès du scandale du SICTOM après plus de 10 ans d'instruction et pour lequel son ancien président, Jean-Philippe Assel, vient d'être condamné pour sa gestion délictueuse.

Mais l'est-il vraiment ? Le jugement laisse un goût amer et vous, contribuables, continuerez encore à payer une taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) supérieure de 48% à la moyenne de la TEOM dans les communes des Yvelines (source ORDIF).

Retrouvez sur notre site, le compte-rendu des deux jours d'audience et du verdict intervenu le 24 octobre.

Dernière minute : M. Assel, le Sitreva et le procureur de la république ont décidé d'interjeter appel de ce jugement. L'UFC pourra à nouveau se porter partie civile dans cette scandaleuse affaire pour défendre vos intérêts.

Venez nous rencontrer à nos permanences les 1ers et 3es samedis du mois de 10h à 12h au Centre Polyvalent d'Yvette.

Email : contact@levissaintnom.ufcquechoisir.fr. Pour une information plus riche, consultez notre site internet : www.ufc-levis78.org



La première période de l'année s'achève pour les nombreux élèves de **l'école des 5 tigres** !

Quelle joie de constater l'affluence aux cours. Les jeunes élèves grandissent en même temps que l'école et nous étions impatients de les revoir. C'est dans cette même optique d'évolution et d'épanouissement personnel que nous avons pu voir les nouvelles recrues donner le meilleur d'eux-mêmes en ce début de l'année.



L'ensemble des pratiquants possèdent à présent des bases correctes et des techniques plus complexes vont pouvoir leur être dévoilées progressivement, parmi lesquelles les Quyens avec et sans arme, les techniques de lutttes et autres ciseaux volants qui ont fait le renom du Vovinam Vít Võ Đĩa.

Le projet de voyage au Vietnam pour Juillet / Aout est bien sûr dans tous les esprits et nous ne manquerons pas de tenir informer les intéressés aussi vite que possible. Là encore, la diversité prime, tant le Vietnam a de culture et de moments inoubliables à offrir à nos esprits occidentaux.

Si vous souhaitez davantage d'informations ou effectuer un cours d'essai, il est encore temps ! N'hésitez pas à nous afin de commencer ou reprendre une activité sportive dans les meilleures conditions. Sachez également que vous pouvez assister à un cours en tant que spectateur dans la salle polyvalente de Lévis Saint nom sur simple demande. Notre équipe d'instructeurs sera heureuse de vous y accueillir et de vous présenter l'art martial vietnamien.

Contact : ecoledes5tigres@gmail.com ou 06.86.96.15.92

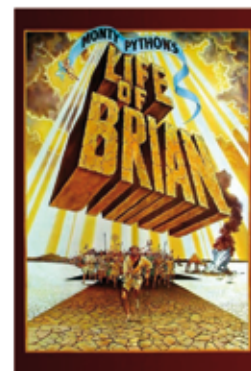
Vendredi 30 novembre
20h30

CINE-CLUB



« La Vie de Brian » est le 3ème film des **Monty Python**, sorti après « Sacré Graal ». Succès critique et public, comédie féroce et drolatique, venez voir ou revoir ce film culte, plus d'actualité que jamais...

Brian (prénom typique de la Palestine !) est né le même jour que le Christ, mais il commet la faute de goût de naître dans l'écurie d'à côté. Moins connu que Jésus, et contre son gré, il va lui aussi - et avec des succès divers - vivre une vie de prophète...



Centre Polyvalent de Lévis
94 min - Pour tous
1€ de participation au buffet

graines
et cultures
<http://www.grainesetcultures.com>



Graines et Cultures anime un Café littéraire tous les 2èmes samedis matin du mois à 10h30,

salle des associations du centre polyvalent

Vous aimez lireou non ? Venez nous retrouver et partager nos lectures, nos auteurs préférés. Les livres s'échangent, circulent sur Lévis. C'est simple et sympa !

Nos 3 coups de cœur de cette année 2012

- Le Domaine des Murmures de Carole Martinez
- Le Turquetto de Metin Arditi
- Limonov d'Emmanuel Carrère

Nouvelle sélection en cette rentrée, américaine cette fois ci.

Pour la connaître, consulter notre site : www.grainesetcultures.fr

Et n'hésitez pas à passer nous voir, le café est offert !





Le Comité des Fêtes tient à remercier chaleureusement tous les acteurs de la fête du 15 septembre, que ce soient les candidats à l'Inter-village, les exposants à la brocante, les participants au barbecue et au dîner gaulois, sans oublier tous les bénévoles qui nous ont prêté main forte dans les moments de bousculade. Merci également à Florian pour le superbe feu d'artifice que nous avons enfin pu tirer, et pardon à ceux qui auraient été oubliés dans cette liste.



Pour des raisons qui ne sont pas de notre ressort, (report du feu d'artifice suite au mauvais temps du 13 juillet, annulation de la fête des cerises) et qui ont entraîné des coûts supplémentaires non budgétés, il ne sera pas possible - contrairement à ce que nous avions prévu - d'organiser une soirée Bavaroise cet hiver. Celle-ci sera remise à plus tard, vous en serez informés en temps voulu.



Votre comité des fêtes recrute !

Nous avons besoin d'aide ponctuelle, pour, par exemple, la distribution des tracts, l'aide à la préparation, à la buvette ou au buffet..., à l'occasion des événements que nous organisons (3 ou 4 par an). Pour cela, nous souhaiterions disposer d'une liste de contacts en cas de besoin. De plus, nous aurions également besoin de membres permanents pour rejoindre notre équipe, apporter des idées nouvelles, et votre savoir faire, quelque soit votre âge. Cet engagement n'est nullement contraignant, quelques réunions avant chaque événement pour le préparer, et le partage des tâches. Plus nous serons nombreux, moins celles-ci seront lourdes. Nous aimerions ainsi associer le plus grand nombre de Lévisiens à la réalisation de nos projets.



Théâtre et concert ponctuent la rentrée pour F2L, avec une représentation aux Essarts le Roi de la pièce « le Bon, la Brute et le Président », donnée le 13 octobre dans le cadre de la semaine bleue et le concert du groupe les Fiftygris prévu à Lévis le 17 novembre, à 20h30 à la salle polyvalente.

Côté cours, cette année encore, le nombre de participants aux activités de F2L augmente. La danse, la guitare et le dessin, en particulier, ont suscité de nouvelles inscriptions. L'activité solfège, créée cette année pour compléter les cours de piano, a aussi trouvé son public. Cette situation traduit deux choses : les activités proposées répondent à une demande de la population et le travail des professeurs est apprécié. Merci à eux et à tous ceux qui contribuent à la vie de l'association !

A ce propos, j'invite tous nos adhérents à venir à notre **assemblée générale** qui aura lieu le **mardi 4 décembre à 20h30**, à la salle polyvalente. Venez échanger sur la situation et les projets de l'association !

Autres dates à retenir :

- **Samedi 9 février 20h30 : récital piano et voix**, à la salle polyvalente de Lévis, au profit de l'Unicef

- **Samedi 23 et dimanche 24 février : Salon des Arts**



L'amicale côté Nature

Crapauds

La récolte de l'hiver dernier a été beaucoup plus faible qu'en 2011 (969). Ce phénomène est le même depuis plusieurs années. A Lévis le nombre maximum fut atteint en 2008 avec 1846 batraciens récoltés. C'est aussi le cas ailleurs, notamment à l'Etang des Vallées d'Auffargis. Nous prévoyons une rencontre avec l'équipe du PNR sur ce sujet.

Chouettes

Si le nichoir du clocher de l'église, fréquenté, remplit sa fonction ce n'est pas le cas des trois mis en place près de la ferme de Vaujoyeuse et de la source de l'Yvette. A partir de cette année le PNR en reprendra la responsabilité.

L'amicale côté Culture

Journées du Patrimoine

La proposition de circuit découverte historique de Lévis Saint Nom n'a pas rencontré d'amateurs. Par contre la fréquentation de l'église a été supérieure aux années antérieures puisqu'une cinquantaine de visiteurs s'y sont arrêtés. De même, 220 personnes ont visité l'abbaye Notre Dame de la Roche.



Les deux bons de commande pour les sapins et pour les cartes ont été déposés dans votre boîte aux lettres. Vous avez jusqu'au 28 novembre pour passer votre commande !

Les cartes de vœux sont exposées au panneau de l'école et à l'accueil de la mairie. Elles sont aussi consultables sur le site internet de la mairie. C'est une maman-photographe de Lévis Saint Nom qui a composé ces cartes de vœux uniquement à partir de photos prises dans notre village ! Pour tout renseignement :

Delphine Hilbert - 01 34 61 01 78 - hilbert.levis@gmail.com



La troupe de théâtre : « TBL - Le Boulevard de Lévis » remercie très chaleureusement ses spectateurs de Lévis Saint

Nom et des communes environnantes après ses représentations de « Panique au ministère » d'octobre 2012

Cette année 2012 encore, vous avez été des centaines à nous applaudir et à nous encourager, ce qui restera comme un excellent souvenir. Année après année, vous êtes toujours présents et la chaleur et la joie qui se dégagent de nos échanges, nous incitent à devenir toujours plus exigeants avec nous-mêmes, dans nos choix de pièces de théâtre et dans le travail au fil des mois qui précèdent les représentations. L'accueil que vous avez réservé à notre pièce de l'année 2012 : « Panique au ministère », fut des plus enthousiastes et similaire à celui de l'année dernière quand nous vous avons présenté « Les Belles-sœurs ».

On peut croire notre pari gagné, réussite amplifiée par votre générosité et votre sympathie à nous soutenir. La réussite dépend d'abord de la pièce, de ses dialogues, de ses pirouettes situationnelles et de son rythme. Mais pas seulement ; le succès dépend également de la capacité des comédiens, à traduire écriture et dialogues en émotions comiques touchant les spectateurs. Bravo à ceux qui vous ont fait rire et merci aux autres qui vous ont accueillis.



Les comédiens changent d'une année sur l'autre pour faire jouer chacun, mais nous conservons une unité et une continuité dans la qualité du rendu scénique. La réussite arrive grâce à beaucoup de travail, certes dans la bonne humeur, mais travail quand même !

Il ne reste maintenant qu'à nous tourner vers le grand chantier de la recherche de notre spectacle de l'année prochaine, là où tout commence, y compris le début de nos folles espérances : tiendrons-nous encore dans nos mains, la pièce qui poursuivra la belle aventure entre vous et nous ? Nous l'espérons tous !

Un grand merci et un grand bravo à vous, fidèles spectateurs pour cette année encore !



Les nouvelles de la RECRE

L'EQUATION DE LA FIN 2012...



VOTRE SAPIN
LIVRE CHEZ VOUS
LE 8 DECEMBRE !



JOYEUSE ANNEE !
DES CARTES DE VOEUX
100% LEVIS SAINT NOM

= DE BELLES
FETES DE FIN
D'ANNEE !



Vous étiez 50 sculpteurs en herbe dimanche 28 octobre, sous le soleil, pour donner aux citrouilles un petit air d'Halloween ! Bravo à tous !

